

MUNICIPALITE DE BOLTON-OUEST
AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
NO. 2017-03-0001

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ:

Une demande de dérogation mineure sera entendue à la séance régulière du conseil municipal qui aura lieu le 7 juin 2017 à 19h30 à l'Hôtel de Ville, 9 chemin Town Hall, Bolton-Ouest. Les personnes intéressées par cette demande sont invitées à assister à cette réunion et y présenter leurs observations.

Dérogation mineure no. 2017-03-0001:

La demande de dérogation mineure concerne la réduction des marges de recul. La marge latérale nord serait réduite à 12 mètres et la marge avant serait réduite à 20 mètres. Les normes actuelles prévoient des marges latérales de 15 mètres et une marge avant de 25 mètres, tel que stipulé à l'annexe C du règlement de zonage #264-2008.

Identification du site:

Lot: #5 193 105
Zone municipale : RF-2 et PRES-1

Donné à Bolton-Ouest ce 17^{ième} jour du mois de mai 2017

Pierre Ménard
Directeur général
Secrétaire-trésorier par intérim